

HAMEL, J. A.—Voir *Documents*, 52.

HAMILTON, M. :—Voir *Documents*, 19.

HALTON :—Rapport du chancelier Spragge certifiant que D. B. Chisholm, écrivain, n'a pas été régulièrement élu pour ce district électoral, 32. Certificat de l'élection de W. McCraney, écrivain, 51. Il prend son siège, 52.

HANTS :—Rapport du juge Johnston certifiant que Manson Goudge, écrivain, a été régulièrement élu pour cette division, 39.

HAVRES ET BRISE-LAMES :—Voir *Documents*, 40-49.

HAVRES, MAÎTRES DE :

1. La Chambre décide de se former en comité sur certaines résolutions à l'effet d'amender l'acte 37 Vic., c. 34, page 157. Résolutions rapportées et adoptées, 187. Bill, voir *infra*, 2 et 3.
2. Bill pour amender l'acte 37 Vic., c. 34, qui nomme des maîtres de havre, 188. Lu 2<sup>me</sup> fois, 289. Examiné en comité; rapport de progrès, 295. Bill rapporté avec des amendements; adopté; passé, 304. Par le Sénat, 359. S. R., 367. (38 Vic., c. 30.)
3. Bill pour amender l'acte 36 Vic., c. 9, et 37 Vic., c. 34, concernant la nomination de maîtres de havre, 261. Retiré, 332. Voir *supra*, 2. Voir *Documents*, 47.

HAWAÏEN, ROYAUME :—Résolution en faveur d'un traité de commerce avec ce royaume, 262.

HIGGINBOTHAM, N. :—Voir *Wellington Nord*.

HÔPITAL DE LA MARINE ET DES ÉMIGRÉS, QUÉBEC :—Voir *Documents*, 62.

HÔPITAL DE LA MARINE, SYDNEY :—Documents y relatifs; imprimés, 242.

HURON SUD :—Rapport du juge Galt, certifiant que M. C. Galt, écrivain, n'a pas été régulièrement élu pour ce district électoral, 30. Certificat d'élection de Thomas Greenway, écrivain, 85. Il prend son siège, 136.

HURON ET ONTARIO, CANAL :—Pétition demandant la prolongation de la période fixée pour l'achèvement de ce canal, 144. Avis, 146. Bill, 230. Renvoyé à un comité, 251. Rapporté sans amendements, 304. Renvoyé à un comité général. Rapporté; passé, 331. Par le Sénat, 257. S. R., 367. (38 Vic., c. 76.)

HURON ET OTTAWA, CHEMIN DE FER :—Voir *Documents*, 90.

HURTEAU, HILAIRE :—Voir *L'Assomption*.

IMMIGRATION :

1. Comité d'immigration et colonisation nommé, 54, 63. Membres ajoutés, 177, 205. Autorisé à employer un sténographe, 231. Rapport, 321. (*Appendice* No. 4.) Imprimé, 341.